

# Mission locale

## DÉFINITION

Les missions locales sont des structures publiques qui accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans (parfois 26-29 ans selon situation) dans leur insertion sociale et professionnelle : orientation, formation, emploi, logement, santé.

Il existe environ 440 missions locales en France, couvrant tout le territoire. Elles font partie du Service Public de l'Emploi, aux côtés de France Travail et de Cap emploi.

Missions :

- Accueil et orientation des jeunes hors scolarité
- Construction du projet pro avec un conseiller référent
- Accès aux dispositifs : CEJ (Contrat d'Engagement Jeune), PACEA, Garantie Jeunes, AIJ
- Lien avec les employeurs locaux : alternance, contrats jeunes, AFPR
- Accompagnement social : logement, santé, mobilité, citoyenneté

Pour un adulte de 25-29 ans en reconversion ou en sortie d'études supérieures sans emploi, la mission locale peut accompagner. Au-delà de 25 ans (ou 29 selon dispositif), c'est France Travail qui prend le relais.

Métier en mission locale : le CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle) est le métier dominant. C'est l'un des principaux employeurs des CIP en France (~12 000 conseillers en mission locale).

Financement des missions locales : État + Régions + collectivités locales. Pas de coût pour le jeune accompagné.

---

## Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : [benjaminduplaa.com/lexique/mission-locale](http://benjaminduplaa.com/lexique/mission-locale)  
Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF